# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-7-75068062

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ** - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.



**SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX**

~~Z. I. Beaune-Savigny~~, 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

~~Régisseur de recettes de la~~ Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

ATTENTION : Notre nouvelle adresse postale : Z.I. Nord - 21206 BEAUNE


Bulletin n° 42 - Juillet 1975

15 Juillet 1975

## VIGNE

TORDEUSES (Cochylis-Eudémis) : Le deuxième vol a commencé très faiblement début juillet dans les secteurs les plus précoces. Il a atteint une certaine intensité dans le Beaujolais (ROMANECHE-THORINS) mais dans l'ensemble il reste peu important. Compte-tenu des conditions climatiques actuelles, les premières éclosions de chenilles sont à prévoir dans les prochains jours en situations favorables.

En conséquence nous conseillons un traitement insecticide :

- dès réception dans le sud de la SAONE-et-LOIRE
- de la fin de cette semaine au début de la semaine prochaine dans les autres vignobles.

Pour répondre aux nombreuses questions des viticulteurs, nous apportons des précisions sur les insecticides homologués ou en autorisation provisoire de vente.

- Quelques uns, type carbaryl, permettent d'agir en traitement préventif appliqué avant l'éclosion des oeufs.
- La plupart des autres, destinés surtout à la lutte curative, sont à utiliser après la majorité des éclosions c'est-à-dire après les premières pénétrations. Parmi ceux-ci certains un effet de choc très efficace et se dégradent assez rapidement (type parathion). D'autres agissent moins brutalement mais ont une plus longue rémanence (type méthomyl).

Aussi bien en lutte préventive que curative la réussite du traitement est étroitement liée aux conditions d'application et nous recommandons à nouveau une pénétration parfaite des grappes.

Pour ceux qui disposent du matériel d'application nécessaire, le poudrage en traitement spécifique ou complémentaire présente un intérêt certain. Il existe diverses spécialités pour poudrage à base de bromophos, carbaryl, malathion, parathion (éthyl et méthyl), phosalone sans oublier les soufres insecticides.

BOTRYTIS : Le stade fermeture de la grappe sera atteint dans les prochains jours. Les viticulteurs qui ont entrepris le programme de lutte spécifique contre le botrytis pourront associer ce traitement à celui contre les Tordeuses.

## MAIS

PYRALE : La liste des spécialités commerciales publiée dans notre bulletin n° 41 du 7 courant est à compléter ainsi : fénitrothion (3 % de matière active) : Sumifène granulé

PUCERONS : Nous manquons de connaissances sur la nuisibilité des pucerons sur maïs et la rentabilité d'une intervention chimique n'est pas acquise. La croissance rapide du maïs devrait permettre à ce dernier de résister, dans une certaine mesure, aux attaques de pucerons ; enfin à cette époque de l'année un grand nombre d'auxiliaires sont présents dans les cultures. Pour ces diverses raisons les traitements aphicides sur maïs sont déconseillés.

Les Ingénieurs :

J. SONDEY - J. C. RICHARD

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

7480


Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur-Gérant : L. BOUYX